Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation — Date de 1ère immatriculation

A. BV-824-WM — B. 03/10/2011

515 JIT 8120

C.1 TRANSDEV LOCATION DE VEHICULES

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3 TRANSDEV CAP
LA HAUTE BORNE

80136 RIVERY

D.1 IRISBUS

D.2 SFR160/01_IIBB K5R1B1ZZZ

D.2.1

E. VNESFR1600M011317

D.3 CROSSWAY

F.1 19300 — F.2 19000 — F.3 22500

G 12575 — G.1 12500

J M3 — J.1 TCP — J.2 — J.3 CAR

K L-0081-10-00

P.1 7790 — P.2 243 — P.3 GO — P.6 21

Q — S.1 64 — S.2 — U.1 85

U.2 1540 — V.7 — V.9 2005/55*2006/51G

X.1 VISITE AVANT LE 18/12/2020

Y.1 347 — Y.2 285

Y.3 0 — Y.4 4

Y.5 2.76 — Y.6 638.76

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

Zoheir BOUAOUICHE

H

I 26/06/2020

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

D

2M05015615737

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

BV-824-WM 26/06/2020

2020CF66075

VNESFR1600M011317

IRISBUS

TRANSDEV LOCATION DE VEHICULES

CRFRABV824WMOVNESFR1600M011317011100034TCP<<<
CAR<IRISBUS<<<<<<<CROSSWAY<<<<<2020CF6607518

République Française
Ministère de l'Intérieur

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια Κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Reģistrācijas apliecība; Registracijos liudijimas; Forgalmi engedély; Certificat tal-Registrazzjoni; Kentäkenäytewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Rekisteröintitodistus; Registreringsbevis et; Регистрационен талон на автомобила; Certificat de l'immatriculare.

Communauté européenne

2020CF66075

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété.
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les monocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service, avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national (en kg)
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)
(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm³)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min⁻¹)
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de visites techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euro
(Y.2) Montant de la taxe pour le développement des actions de formation professionnelle dans les transports en Euro
(Y.3) Montant du malus écologique véhicule d'occasion, ou 1ère immatriculation, et de la taxe > 36 CV
(Y.4) Montant de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.5) Montant de la redevance pour acheminement du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euro
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Date ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

Signature

Domicile

Nom

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature en cas de cession à un tiers ou pour destruction (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile)
Inscrire vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.**